AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 12 numéros par an

EDITION DE LA STATION DU MIDI (Tél. 52.73.20)

(ARIÈGE, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRÉNÉES, TARN, TARN-ET-GARONNE)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 11, rue de la Pleau - TOULOUSE.

C. C. P. : TOULOUSE 8614-19

- Bulletin N° 50 de NOVEMBRE 1964 - 1964 - 28

1964, UNE ANNEE A CERATITE

L'Année 1964 s'est caractérisée par un printemps pluvieux succédant à un hiver moyennement humide. Les maladies causées par des champignons : Tavelures, Mildiou, Black-rot, Monilia, ont donc bénéficié de bonnes conditions de départ. Ainsi, les Tavelures se sont montrées inquiétantes en Avril et Mai; les foyers primaires de Mildiou étaient assez nombreux et dispersés dès le mois de Mai également.

La sècheresse qui s'est établie durablement dès le début de Juin a brusquement modifié la situation. Les champignons n'ont plus trouvé l'humidité nécessaire à leur développement, alors que les animaux - acariens et insectes - se trouvaient au contraire favorisés.

Si l'envahissement des vergers par les araignées rouges, le grand nombre de pousses de pêcher minées par la Tordeuse Orientale, puis les attaques sur pêches de demi saison et tardives confirment bien cet état de chose; l'apparition puis le développement important de la Ceratite sont bien caractéristiques de l'année. En conséquence, il nous parait opportun de donner, ci-dessous, quelques informations sur ce dernier parasite.

\+ +

La MOUCHE MEDITERRANEENNE des Fruits, ou "Ceratite" (Ceratitis capitata Wied.) est un insecte diptère - comme toutes les mouches vraies - et de la famille des Trypetidae (la mouche de l'olive, celles de l'asperge, du cèleri, des cerises, appartiennent à cette même famille).

Sa longueur est d'environ 5m/m. Sommairement, on peut indiquer que sa tête est relativement grosse et presque entièrement jaune avec deux yeux vert émeraude; son thorax est noir avec dessins veloutés blancs sur le dessus, et blanc-jaunâtre sur les côtés et en dessous; son abdomen est jaune-brunâtre et muni, chez la femelle, d'un appareil de ponte en forme de lancette aplatie; ses pattes sont jaune pâle. Ses ailes sont caractéristiques; on peut dire "bariolées"; en effet, des bandes jaunes marquées de taches grises estompées les traversent et de nombreuses macules noires sont présentes sur la partie basale; les épaules sont rougeâtres avec points noirs. Lorsqu'on observe la mouche au repos, on remarque qu'elle tient ses ailes largement écartées.

La Ceratite est connue, dans nos régions, depuis longtemps; mais il est à peu près certain qu'elle n'hiverne pas dans le Sud-Ouest où la forte pluviosité lui est défavorable. De ce fait, ce sont surtout les fruits importés de régions lui convenant mieux qui constituent les plus importantes sources d'infestation (oranges, abricots, prunes, kakis, nèfles, figues, raisins, etc). Ce qui explique que les cultures fruitières sont particulièrement attaquées au voisinage des agglomérations.

Lorsque les conditions climatiques ne lui conviennent pas (et depuis 1948, quatre années seulement présentèrent des conditions vraiment favorables à son évolution) l'insecte importé attaque les fruits précoces, mais, sa descendance peu importante passe généralement inaperçue et les dégâts sont minimes. Par contre, certaines années (1948, 1949, 1955 et 1964) la température et l'humidité lui convenant, les générations peuvent se succéder

../...

P45

(cycle complet en 20 jours à température moyenne de 26°C, avec une humidité relative de 70 à 75%. Pas de développement au dessous de 13°,5).

La Ceratite pond à l'intérieur des fruits. La larve - qui est un asticot blanc jaunâtre de 8m/m de long, effilé du côté de la bouche et tronqué à sa partie postérieure - peut évoluer dans la pulpe des fruits à partir de 3 semaines environ avant récolte. Elle se développe en une quinzaine de jours, puis sort du fruit et - par une brusque détente - se laisse tomber sur le sol et se nymphose à une profondeur de 1 à 5cms, sous la forme d'un petit tonnelet lisse, arrondi (Pupe).

Pour lutter contre ce déprédateur, il est recommandé de limiter le nombre des individus en poudrant les dépôts d'immondices avec des insecticides valables (tels Lindane, Aldrine, etc..); et d'enterrer profondément les fruits tombés sur le sol des vergers.

Le traitement insecticide des arbres est, certaines années, indispensable. Il consiste à pulvériser des produits efficaces, sur les végétaux à protéger, à 2 ou 3 reprises et à une dizaine de jours d'intervalle; en insistant particulièrement sur le côté le plus ensoleillé de la plante. Les produits seront choisis dans la liste annuelle des "Produits Pesticides Conseillés" établie par les Avertissements Agricoles (Ex : le Diméthoate à 30 grammes de Matière Active par hectolitre d'eau, le Mercaptophos à 100 grs de MA/Hl, etc) en observant strictement la législation en vigueur sur l'emploi des toxiques en Agriculture. L'époque des traitements sera déterminée par le "piégeage" des adultes par l'une des méthodes suivantes :

1°- Avec des Gobe-mouches en verre, ou en matière plastique, de 250 à 500 Cc, ayant la forme d'une bouteille courte, ventrue, à fond très large (Casamoscas). Le fond du récipient présente une ouverture dont les bords sont relevés vers l'intérieur, constituant ainsi - avec la paroi - un bassin en couronne. La partie supérieure se termine par un goulot obturé par un bouchon de liège muni d'un crochet de suspension. La couronne de la base est remplie d'un liquide attractif constitué par une solution de Phosphate d'ammoniaque à 4% dans l'eau. Cette préparation est très efficace par temps chaud et ensoleillé. Il faut renouveler le liquide évaporé et procéder, le cas échéant, au nettoyage des Casamoscas.

2°- Avec des boites-pièges cylindriques, en matière plastique, présentant deux orifices se faisant face, munies d'un crochet de suspension. Il s'agit là de "Piège sec". L'attractif - qui est un produit de synthèse appelé Silgure - est déposé sur une mèche en coton, prévue à l'intérieur. Puis, la mèche est, à nouveau, imprégnée d'un toxique qui est le D.D.V.P. (Phosphate de dichlorovinyle et de diméthyle). Le Silgure peut être remplacé par de l'essence d'Angélique, qui a ttire surtout fortement les mâles, mais ce dernier produit est assez coûteux.

La seconde méthode, avec les "pièges secs", est plus onéreuse que celle utilisant le Phosphate d'ammoniaque, mais elle est efficace par temps plus froid et plus couvert, lorsque l'autre ne l'est plus beaucoup.

Les pièges peuvent être mis en place un mois avant la maturité des fruits les plus précoces du verger et visités chaque jour. Ils doivent être suspendus dans les arbres du pourtour de la plantation seulement, particulièrement du côté des vents dominants, à 1m.50, environ, du sol et dans la partie la plus ensoleillé e du végétal.

En principe, le piégeage n'est utilisé que pour préciser l'époque de sortie des mouches adultes, donc la période favorable à la mise en oeuvre des traitements chimiques. Toutefois, dans les petites plantations isolées, il peut servir de moyen de lutte directe en mettant en place 1 ou 2 pièges dans chacun des arbres à protéger.

R. JUVING - A.T.P.V. de 1ère Classe

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,
J. BESSON - E. JOLY

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,
L. IMBERT

Imprimé à la Station d'Avertissements du Midi - le Directeur-Gérant : L. BOUYX